



CONDITIONS GÉNÉRALES DE RESERVATION ET D'HEBERGEMENT

GENERALITES

Les présentes conditions générales font partie intégrante de tout contrat conclu entre l'Appart****Hôtel Helvetia intergolf et le Client, conclu ou non par l'intermédiaire du site web.

DISPONIBILITE

Les chambres sont louées sous réserve de leur disponibilité. Aucun numéro de chambre ne pourra être attribué à l'avance. Les photos sont à titre d'exemple.

CONDITIONS DE RESERVATION

Lorsque la réservation se fait via notre site web, le Client doit soumettre une adresse email valide via le formulaire de réservation. L'Hôtel n'est pas responsable des conséquences en cas de la réception d'informations incorrectes.

Quand le client donne ses informations de carte de crédit pour confirmer et garantir sa réservation, il autorise de fait l'hôtel à la débiter dans les limites des clauses d'annulation.

CHECK-IN / CHECK-OUT TIME

Lors du check-in, le Client doit présenter une carte d'identité ou un passeport valide.

Les chambres sont mises à disposition entre 15h00 et 02h00 au plus tard.

Le check-out doit être effectué avant 11h00 le jour du départ.

Tout départ tardif doit être notifié auprès de la réception pour accord, un supplément peut être demandé.

ANNULATION ET PAIEMENT

Les conditions d'annulation et de paiement figurant sur la confirmation de réservation s'appliquent

PRIX

Tous les prix tiennent compte des taxes (TVA comprise).

Taxes de séjour en sus et payable sur place: 3.00 CHF/jour et par personne (enfant 6-16 ans 1.50)

MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement peut être effectué en espèces, par virement bancaire ou par carte de crédit. Les paiements par chèques ne sont pas acceptés. Les cartes et chèques Reka sont acceptés à hauteur de 50% du montant total.

Sous réserve d'autres conditions expressément prévues par écrit entre le Client et l'Hôtel, l'Hôtel se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été effectué dans le délai imparti.

RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client est responsable des dommages qu'il cause par son fait, son omission ou sa négligence. Si le dommage est constaté après le départ du Client, l'Hôtel se réserve le droit d'imputer le prix de la réparation du dommage sur la carte de crédit ou de débit du Client ou d'envoyer au Client une facture correspondant au prix de la réparation du dommage.

FORCE MAJEURE

L'Hôtel n'est pas responsable et n'est redevable d'aucune compensation ou indemnité lorsqu'il est empêché de remplir ses obligations contractuelles en raison d'un cas de force majeure ou lorsque le Client a subi un dommage qui résulte d'un cas de force majeure. Il faut entendre par « force majeure » tout événement qui ne peut être raisonnablement prévu ou évité par l'Hôtel, comme par exemple, une catastrophe naturelle ou nucléaire, la guerre ou les menaces de guerre, les activités terroristes ou les menaces réelles d'activités terroristes, les grèves, les inondations, incendies, etc.